



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

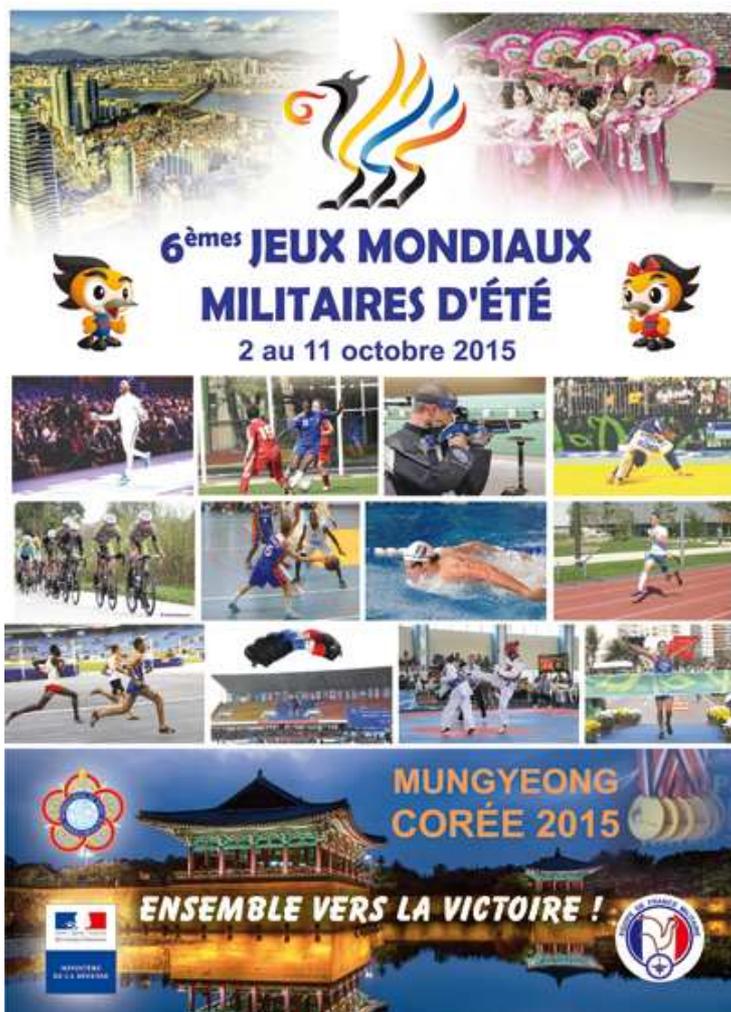
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

CENTRE NATIONAL DES SPORTS DE LA DÉFENSE



VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2015

DOSSIER DE PRESSE



Contact : Centre National des Sports de la Défense
Sylvie Anoto - 01 79 91 61 17 – 06 32 09 58 46

communication@sports.defense.gouv.fr – sylvie.anoto@intradef.gouv.fr



Sommaire

Sommaire.....	2
Préface du ministre de la Défense	3
Préface du chef d'état-major des armées.....	4
Le mot du Commissaire aux sports militaires, chef de la délégation française	5
Présentation de la Corée du Sud.....	6
Les villages d'accueil	8
Les sites des compétitions	9
Le Conseil international du sport militaire	10
La délégation française.....	11
La délégation française par disciplines.....	12
Le calendrier des épreuves.....	22
L'emblème et les mascottes.....	23
Le Centre national des sports de la Défense.....	24
Les sportifs de haut niveau de la Défense	25
Les équipes de France militaires	26
La réinsertion par le sport des militaires blessés	27
Le projet « Sport 2020 »	28



Préface du ministre de la Défense



Tous les quatre ans, les Jeux mondiaux militaires d'été sont un rendez-vous majeur pour tous les athlètes qui servent dans nos armées. Organisée par le Conseil international du sport militaire, cette compétition de très haut niveau fait rayonner le sport militaire à l'échelle du globe et le fait exister sur la scène sportive internationale. Cette année, la sixième édition des Jeux, qui aura lieu à Mungyeong, en Corée du Sud, du 2 au 11 octobre, rassemblera 7000 militaires représentant 115 nations. La délégation française forte de 240 militaires dont 113 athlètes des trois armées, des directions et services, et de la Gendarmerie nationale, défendra nos couleurs dans 17 disciplines. 47 sportifs de « l'armée de champions » compléteront cette belle délégation.

Cette importante sélection est le fruit de la mise en œuvre de la nouvelle politique des sports que j'ai souhaitée il y a un an et c'est avec une grande satisfaction que je prends la mesure de l'engagement des armées, des services du ministère de la Défense et de la Gendarmerie nationale à promouvoir le sport d'élite et notre défense partout dans le monde.

Pour la première fois, et j'en suis particulièrement heureux, des blessés militaires participeront aux Jeux mondiaux militaires dans les épreuves de tir à l'arc et d'athlétisme : sportifs valides et invalides concourront donc au sein de la même compétition. Le rôle majeur que joue le sport dans la reconstruction sociale et professionnelle des militaires blessés se trouve ainsi reconnu et mis en avant, tout comme la belle et réelle solidarité qui caractérise le monde combattant : c'est une belle avancée, qu'il faut encourager.

Je me réjouis également d'une participation croissante de nos sportifs de « l'armée de champions ». Quelle belle occasion pour ces athlètes de partager avec l'ensemble de la délégation toutes les valeurs communes chères à notre institution et de former une seule et même équipe pour atteindre les mêmes objectifs. Par ailleurs, la présence d'entraîneurs, de préparateurs physiques et d'arbitres de différentes fédérations sportives qui accompagnent cette équipe, témoigne d'une volonté d'ouverture qui ne cesse de croître entre le monde sportif militaire et civil. Nos valeurs partagées sont le gage d'une belle réussite.

J'adresse tous mes encouragements à cette belle équipe de France militaire qui je n'en doute pas portera fièrement nos couleurs en Corée du Sud et je souhaite à chacune et chacun d'entre eux toute la réussite sportive qui récompensera justement leurs efforts.

*Jean-Yves Le Drian
Ministre de la Défense*



Préface du Chef d'état-major des armées



Le 28 septembre, une délégation de militaires français décollera de Paris pour participer aux 6^e jeux mondiaux militaires d'été à Mungyeong en Corée du Sud.

Je me réjouis de compter autant de représentants des trois armées, directions services, ainsi que de la gendarmerie nationale, pour défendre les couleurs de notre pays dans cette prestigieuse compétition internationale.

Cette forte participation témoigne de l'importance que revêt la pratique sportive dans nos armées. Nul ne saurait oublier que le militaire est aussi un sportif. Militaires et sportifs partagent des valeurs communes : dépassement de soi, sens de l'engagement, volonté de vaincre, esprit d'équipe, respect de l'adversaire. Ce socle de valeurs est celui qui guide nos sportifs de haut niveau, partout dans le monde.

La pratique sportive contribue également à la reconstruction physique et mentale de nos blessés. Le sport est pour eux un formidable vecteur d'accompagnement et de réadaptation ; il favorise le dépassement du handicap et cultive les liens sociaux ; il rend possible ce que l'on croyait devenu impossible. C'est pourquoi je me félicite de compter pour la première fois des militaires blessés dans la délégation française. Ces blessures reçues dans l'exercice du métier des armes, pour défendre la France et les Français, forcent le respect de toutes et de tous. Elles rappellent à nos concitoyens le prix payé par nos soldats pour leur protection.

En 2011, aux Jeux mondiaux militaires de Rio au Brésil, la délégation française avait remporté 18 médailles, dont 11 en or. Ce palmarès était sans précédent depuis la suspension de la conscription. Le défi de cette année est de remporter davantage encore de médailles, c'est possible !

Pour cet objectif, nos athlètes pourront compter sur leurs formidables qualités athlétiques, mais aussi sur leur force morale et leur foi en la victoire ; ces mêmes valeurs qui animent nos soldats engagés sur des théâtres d'opération, à l'étranger comme sur notre territoire national.

Je souhaite à toutes et à tous de magnifiques Jeux mondiaux militaires d'été, riches en succès sportifs et en échanges avec les autres nations participantes.

Vous serez les ambassadeurs des armées françaises en Corée du Sud ; vous serez nos ambassadeurs, je compte sur vous !

*Général d'armée Pierre de Villiers
Chef d'état-major des armées*



Le mot du chef de la délégation française



Sous l'égide du Conseil international du sport militaire (CISM), les Jeux mondiaux militaires d'été (JMME) se déroulent tous les quatre ans, et précèdent d'un an les Jeux Olympiques. Du 2 au 11 octobre, une délégation française de 163 sportifs des trois armées et de la Gendarmerie, dont 47 sportifs de « l'armée de champions » et 12 militaires blessés prendra part au 6^e Jeux mondiaux militaires d'été en Corée du Sud. Après l'Italie (Rome - 1995, Catane - 2003), la Croatie (Zagreb - 1999), l'Inde (Hyderabad - 2007) et le Brésil (Rio de Janeiro - 2011), ce sont plus de 7 000 athlètes représentant 115 nations qui vont s'affronter dans la province de Mungyeong dans 24 disciplines.

Cette 6^{ème} édition est sans précédent pour la délégation française. Tout d'abord, la participation des militaires blessés à cet événement est une première et donne tout son sens aux actions menées pour la reconstruction physique et psychologique par le sport. Nos athlètes seront présents dans les disciplines d'athlétisme et du tir à l'arc.

Ensuite, l'augmentation de la participation des équipes de France militaires de 25 % par rapport aux JMME de 2011 à Rio de Janeiro traduit l'engagement des armées et de la Gendarmerie nationale. Elle est le fruit également de la nouvelle dynamique impulsée par la politique ministérielle des sports militaires décidée par le ministre de la Défense en septembre 2014. Par les échanges qu'elle favorise et l'épanouissement personnel qu'elle procure, la compétition est un levier essentiel à la condition du personnel militaire des armées. Les valeurs sportives, intimement liées à la volonté de vaincre, sont des valeurs partagées par les militaires. Elles se retrouvent au quotidien dans la pratique de nos sportifs comme dans l'engagement opérationnel des soldats. Sportifs et militaires partagent donc un même objectif : la victoire.

Par ailleurs, les Sportifs de haut niveau de la Défense (SHND) sont davantage représentés, 25 % de mieux par rapport à l'édition précédente, une première depuis la fin de la conscription. Certaines disciplines comme le taekwondo, le pentathlon moderne et le parachutisme sont composées entièrement de sportifs de « l'armée de champions ». Cette participation exceptionnelle s'inscrit dans la suite logique de l'accord-cadre interministériel du 4 mars 2014 qui renforce les liens entre les forces armées et les fédérations sportives. Cette compétition permettra aussi à certains SHND de gagner leur billet pour les JO de 2016.

Enfin, la présence de trois équipes de France militaires en sports collectifs témoigne d'une volonté de développer ces disciplines sportives au sein des forces armées, formidables outils de cohésion, de respect et d'esprit d'équipe au sein de notre institution.

En ma qualité de chef de la délégation française, je suis fier d'être à la tête de ces militaires, sportifs d'élite, ambassadeurs des armées, directions et services du ministère de la Défense et de la Gendarmerie nationale. Ensemble, nous relèverons ce nouveau défi sportif avec ambition, animés par les valeurs militaires et heureux de porter haut les couleurs de la France.

*Commissaire en chef de 1^{ère} classe Hervé Piccirillo
Commissaire aux sports militaires
Commandant le Centre national des sports de la Défense
Chef de la délégation française*



Présentation de la Corée du Sud



Corée du Sud



Park Geun-hye est la Présidente de la République élue en 2013 et Hwang Kyo-ahn le Premier ministre.



La Corée du Sud, en forme longue *République de Corée*, est un pays d'Asie de l'Est qui couvre la moitié sud de la péninsule coréenne. D'une superficie totale de 99 274 km² elle abrite 51 millions d'habitants. Sa capitale est *Séoul*. La langue officielle est le coréen, dont l'écriture est le *hangui* ou *hangeul* et la monnaie le *won*. L'animal représentant le pays est le tigre.

Au nord, son unique frontière terrestre d'une longueur de 238 km avec la Corée du Nord est constituée par la zone démilitarisée (DMZ).

Actuellement, la Corée du Sud est classée quinzième puissance économique mondiale. Sa devise nationale est « *Profiter largement de l'humanité* ». Son hymne national est *Aegukga*.

Le nom que les Sud-Coréens donnent à leur pays est *Hanguk* qui signifie littéralement « Pays des Hans », du nom d'une tribu préhistorique qui habitait le sud de la péninsule coréenne. Le pays est surnommé *le Pays du matin frais*. *Daehan Minguk* est également utilisé, qui signifie *République de Corée* ou littéralement *la Grande République Han*.



La Corée du Sud est divisée en *neuf provinces*, Chungcheong du Nord, Chungcheong du Sud, Gangwon, Gyeonggi, Gyeongsang du Nord, Gyeongsang du Sud, Jeju, Jeolla du Nord, Jeolla du Sud et *6 villes métropolitaines*, Busan, Daegu, Daejeon, Gwangju, Incheon, Sejong, Séoul et Ulsan.



Des mouvements de défense de l'environnement se sont développés en Corée du Sud depuis les années 1980.

Le tigre, qui aurait disparu du sud de la Corée, a été réintroduit en 1986.



L'*hibiscus syriacus* est un des emblèmes de la Corée du Sud, cette fleur étant originaire de la Corée.

Pays péninsulaire avec quatre saisons distinctes, la Corée du Sud est très fière de posséder des vallées, des montagnes, des rivières et des plages pittoresques. Dans ce beau paysage naturel, il y a partout de nombreux temples et des lieux saints, des palais royaux, des sculptures, des pagodes, des sites archéologiques, des forteresses, des villages folkloriques et des musées.





Les villages d'accueil des Jeux mondiaux militaires



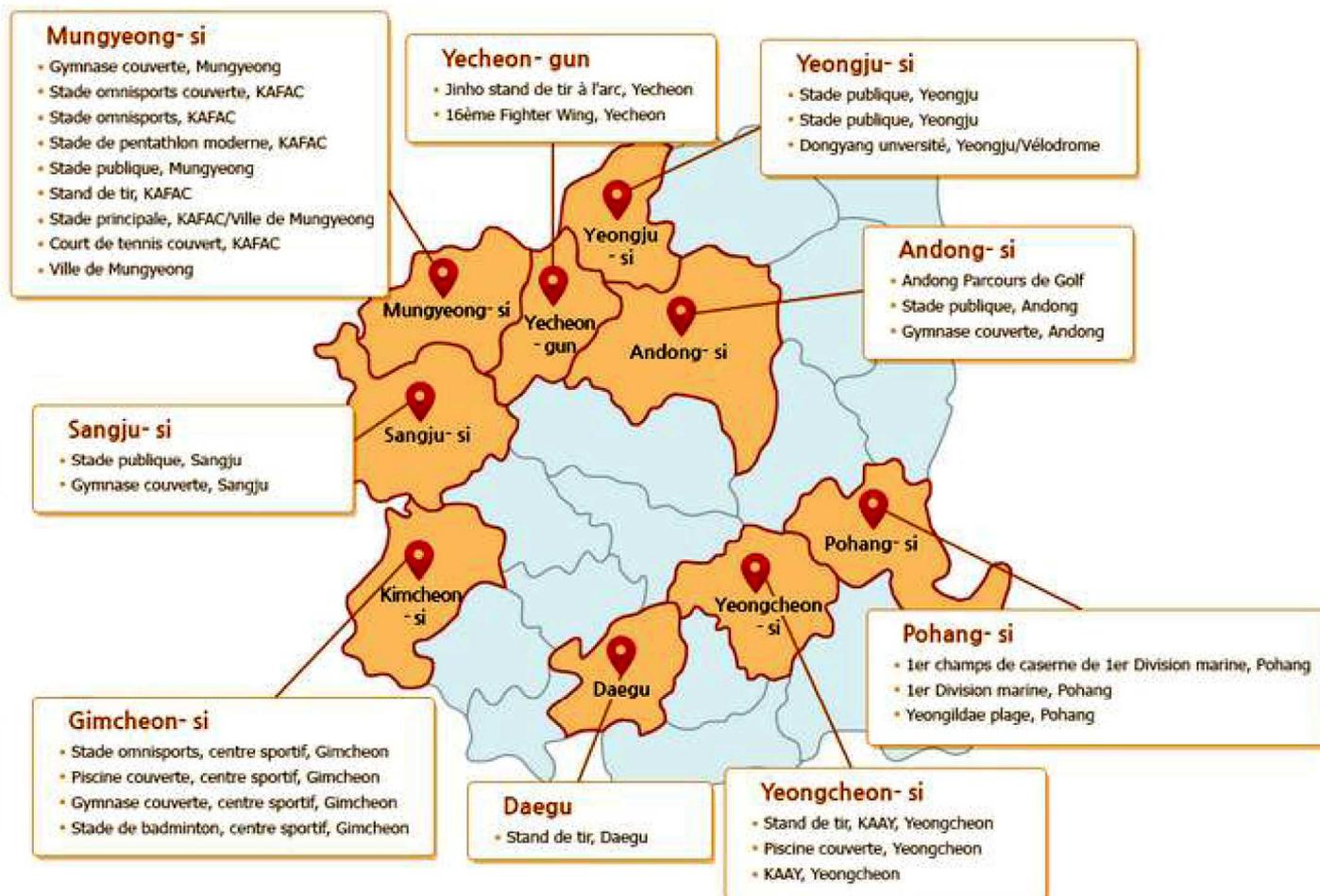
GOESAN : Cyclisme, Lutte, Athlétisme, Marathon, Taekwondo, Escrime, Judo, Pentathlon moderne, Handball, Pentathlon aéronautique, Volley-ball, Course d'orientation..

MUNGYEONG : Football, Golf, Boxe, Tir à l'Arc, Natation, Basket Ball, Athlétisme et Tir à l'Arc (Blessés de guerre)

YEONGCHEON : Triathlon, Pentathlon naval, Parachutisme, Voile, Pentathlon militaire, Tir.



Les sites de compétitions



Sites de compétitions	
Mungyeong-si	Football - Athlétisme - Marathon - Escrime - Judo - Cyclisme - Taekwondo - Pentathlon moderne
Pohang-si	Parachutisme - Triathlon
Gimcheon-si	Football - Natation
Andong-si	Golf - Football - Basket-ball
Yeongcheon-si	Tir
Yeongju-si	Boxe - Course d'orientation
Sangju-si	Football
Yecheon-gun	Tir à l'Arc
Daegu	Tir



Le Conseil international du sport militaire (CISM)



Le CISM, est une initiative française, une aventure voulue par un chef de bataillon français, le CBA DEBRUS, qui a l'idée, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, de faire se rencontrer les armées non pas sur les champs de bataille mais sur les terrains de sport. Cinq pays (France, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Danemark) décident de concrétiser cette idée en posant les fondations de ce conseil, le 10 février 1948 à Nice, en lui donnant comme devise : « **Amitié par le sport** »

Ce sont aujourd'hui **134** pays qui se rencontrent chaque année dans de multiples compétitions continentales ou mondiales et aux Jeux mondiaux militaires tous les quatre ans. C'est en quelque sorte le CIO militaire.

Le Lieutenant-colonel Al Shino (Bahrain) est le président du CISM et le Colonel Dorah-Mamby Koïta (Guinée) en est le secrétaire général. La Palestine est devenue le 134^{ème} pays membre du CISM.

Le CISM est la seule organisation au monde qui peut rassembler au même endroit plusieurs milliers de soldats pour faire du sport.

Le CISM, c'est un espoir d'amitié et de paix entre les peuples, c'est la compréhension et le respect des différences, c'est la connaissance mutuelle des hommes et des femmes rompus aux choses de la guerre qui, pour un temps, et si possible pour toujours, s'affrontent non pas pour se tuer mais dans un seul esprit de compétition sportive où règnent le respect de l'adversaire et les valeurs universelles du sport.



La délégation française

■ Armée de terre

93 athlètes dont 26 sportifs de l'armée de champions et 8 militaires blessés

Disciplines représentées : Athlétisme – Basket – Boxe – Course d'orientation – Cyclisme – Foot féminin – Foot masculin – Golf – Judo – Marathon – Natation – Parachutisme – Taekwondo – Tir – Tir à l'arc – Triathlon

■ Armée de l'air

18 athlètes dont 10 sportifs de l'armée de champions

Disciplines représentées : Athlétisme – Basket - Foot féminin – Foot masculin – Golf – Natation – Parachutisme

■ Marine nationale

7 athlètes dont 1 militaire blessé

Disciplines représentées : Basket – Foot masculin – Golf – Judo – Tir à l'arc

■ Gendarmerie nationale

42 athlètes dont 11 sportifs de l'armée de champions et 3 militaires blessés

Disciplines représentées : Athlétisme – Basket – Course d'orientation – Escrime – Foot féminin – Foot masculin - Golf – Judo – Natation – Pentathlon moderne – Taekwondo – Tir – Tir à l'arc

DELEGATION FRANCAISE

DISCIPLINES	TERRE	AIR	MARINE	GENDARMERIE	SSA	SEA	TOTAL
ATHLETISME	2 dont 1 SHND	2 dont 1 SHND		1			5
ATHLETISME Militaires blessés	7			2			9
BASKET	7	1	3	1			12
BOXE	3 dont 1 SHND						3
COURSE D'ORIENTATION	8 dont 3 SHND			2		1	11
CYCLISME	8 dont 1 SHND						8
ESCRIME				1 SHND			1
FOOT FEMININ	10	2		9			21
FOOT MASCULIN	11	1	1	8			21
GOLF	3 dont 2 SHND	2	1	2			8
JUDO	5 dont 2 SHND		1	4 dont 2 SHND	1		11
MARATHON	3				1		4
NATATION	6 dont 2 SHND	1		5 dont 2 SHND			12
PARACHUTISME	2 SHND	9 SHND					11
PENTATHLON MODERNE				2 SHND			2
TAEKWONDO	4 SHND			1 SHND			5
TIR	4 dont 3 SHND			3 SHND			7
TIR A L'ARC	1						1
TIR A L'ARC Militaires blessés	1		1	1			3
TRIATHLON	8 dont 4 SHND						8
TOTAL	93 dont 23 SHND	18 dont 10 SHND	7	42 dont 11 SHND	2	1	163



La délégation française par disciplines



Athlétisme

■ Militaire blessé ■ Sportif de haut niveau

SDT® (T)	Alain	AKAKPO	CSINI Paris	100m - 200m ■
CCH (T)	Benjamin	ATGIE	132e BCAT Suippes	100m - 200m ■
CCH (T)	Thomas	BRUN	GSBdD Carcassonne	Poids 6kg ■
SDT® (T)	Christophe	CARON	ONAC Caen	100m et 200m Fauteuil ■
GEND (G)	Fabian	FRILY	EGM 26/2 Bouliac	Poids 6kg ■
ADJ (G)	Stéphane	MALLET	GC CGD Dole	1 500m ■
SCH (T)	Djamel	MASTOURI	CSINI Paris	1 500m ■
SCH (T)	Philippe	ROBERT	CNSD Fontainebleau	100m - 200m ■
SCH (T)	Jocelyn	TRUCHET	13e BCA Chambéry	Poids 6kg ■
CCH (T)	Yoann	KOWAL	CNSD Fontainebleau	3 000 Steeple ■
AV 1e CL (A)	Teddy	TINMAR	CNSD Fontainebleau	Sprint ■
CCH (T)	Samira	MEZEGHRANE	GSBdD Versailles	5 000 m
SGT (A)	Rémi	MONTERO	BA 721 Rochefort	800 m
GEND (G)	Pierre	URRUTY	Garde Républicaine	5 000 m



Basket-ball

Maître (M)	Cyril	AUCOURT	BMP Marseille
SCH (T)	Arnaud	BARTHES	2e RMAT Bruz
GAV (G)	Thomas	BOREL	PSIG Gray
QM 2 (M)	Thibault	BORSKI	BMP Marseille
SDT® (T)	Xavier	DI MARZIO	CNSD Fontainebleau
SCH® (A)	Olivier	GIMENO HERNANDEZ	BA 702 Avord
CAP (T)	Joseph	KAPAMBA	CMA Pau
GEND (G)	Kenny	KAUFMAN	BP Ribecourt
CAP (T)	Cheik H'amala	KEITA	503e RT Nîmes
CAP (T)	Vincent	LEMERCIER	BSPP Paris
SM (M)	Pierre	LUCAS	FLF GUEPRATTE
SDT® (T)	Carlo	VULLIN	CNSD Fontainebleau



Boxe

■ Sportif de haut niveau

CAP (T)	Adriani	VASTINE	121e RT Monthléry	69 - 75 kg ■
CAP (T)	Jonathan	DJARI	92e RI Clermont-Ferrand	60 - 64 kg
CAP (T)	Ouladzimir	LENSKI	2e REP Calvi	75 - 81 kg



Course d'Orientation

■ Sportif de haut niveau

SDT® (T)	Lucas	BASSET	CNSD Fontainebleau ■
SDT® (T)	Frédéric	TRANCHAND	CNSD Fontainebleau ■
SDT® (T)	Léa	VERCELLOTTI	CNSD Fontainebleau ■
SCH® (T)	Philippe	BENACEK	RMED La Valbonne
CCH (T)	Elodie	BOURGEOIS-PIN	13ème BCA Chambéry
CDT (G)	William	BOUVIER	GCD Loire
IP (SEA)	Catherine	BRUNEL	CEPIA
ADJ (T)	Christophe	KLEIN	16ème BC Bitche
ADJ (T)	Yann	LOCATELLI	RMED La Valbonne
SDT® (T)	Fanny	ROCHE	CNSD Fontainebleau
Garde (G)	Fabrice	VANNIER	RGIF Maisons-Alfort



Cyclisme

■ Sportif de haut niveau

1 ^{re} CL (T)	Bruno	ARMIRAIL	CNSD Fontainebleau ■
CAP (T)	Yoann	BARBAS	121e RT Monthléry
1 ^{re} CL (T)	Lucien	CAPOT	CNSD Fontainebleau
SCH (T)	Julien	GONNET	CNSD Fontainebleau
CCH (T)	Vincent	GRACZYK	Brigade des Forces Spéciales Pau
SCH (T)	Olivier	LEFRANCOIS	61e RA Chaumont
CAP (T)	Benoit	SINNER	CNSD Fontainebleau
SDT (T)	Etienne	TORTELIER	CNSD Fontainebleau



Escrime

■ Sportif de haut niveau

GAV (G) Daniel **JERENT** CNSD Fontainebleau Epée ■



Football

GEND (G)	Adeline	BANSARD	BT ORBEC
AV (A)	Marjolaine	BERNARD	BA 123 Orléans
GEND ® (G)	Ludivine	DIGUELMAN	CNSD Fontainebleau
GEND (G)	Aline	ESPOLET	RG Rhone Alpes
CCH (T)	Justine	GOURVIL	2e RMAT Bruz
MDLC ® (G)	Cynthia	GUEHEO-DJETOU	CNSD Fontainebleau
SDT ® (T)	Claire	GUILLARD	CNSD Fontainebleau
SDT ® (T)	Léa	LE GARREC	CNSD Fontainebleau
SDT ® (T)	Jessica	LERNON	CNSD Fontainebleau
GEND (G)	Elodie	LIZZANO	BTP Auterive
GEND (G)	Laetitia	MARIANI	DGGN Issy Les Moulinaux
Soldat ® (T)	Charlotte	MIGOT	CNSD Fontainebleau
Soldat ® (T)	Sarah	NAHIM	CNSD Fontainebleau
Soldat ® (T)	Aurélie	PANCHEVRE	CNSD Fontainebleau
Soldat ® (T)	Elodie	RAMOS	CNSD Fontainebleau
CCH (A)	Claudie	ROUANIA	ETAA Orléans
GEND (G)	Maéli	ROUX	R.G. Languedoc Roussillon
SLT (T)	Charlotte	ROY	2e RD Fontevraud
GEND (G)	Delphine	SAEZ	R.G. Midi Pyrénées
GEND ® (G)	Marie	SCHEPERS	CNSD Fontainebleau
CAP (T)	Julie	ZARATE	UIISC 7 Brignoles



Football

SDT® (T)	Fabrice	ABRIEL	CNSD Fontainebleau
SDT® (T)	Abdellah	ASBABOU	CNSD Fontainebleau
GEND (G)	Anthony	BADEL	ESC 11/5 Sathonay Rhone Alpes
SDT® (T)	Yan	BENEDICK	CNSD Fontainebleau
SDT® (T)	Philippe	BILLY	CNSD Fontainebleau
GEND (G)	Johan	BIZOT	BTA Soler
SDT® (T)	Wilfried	DALMAT	CNSD Fontainebleau
GAV (G)	Nolan	DENIS	ESC Castres
GEND (G)	Kévin	DUMONTANT	EGM Satory
QM (M)	Julien	GALLO	BMP Marseille
1ère CL (T)	Yannick	GERMANNAUD	BSPP Paris
GEND (G)	Jérémy	HUREL	PSIG Bonneville
GEND (G)	Thomas	JOUGOUNOUX	EGM 17/5 Moulins
GEND (G)	Romain	MAGNIER	EGM 13/9 Calais
CAP (A)	Yann	OGGAD	BA 113 Saint-Dizier
1ère CL (T)	Kévin	PICAUDOU	BSPP Paris
GEND (G)	Julien	POUVEREAU	ESC Mammande
SDT® (T)	José	SAEZ	CNSD Fontainebleau
1ère CL (T)	Jessy	TRINITE	BSPP Paris
ADJ (T)	Julien	VIMEUX	4e RHFS
SDT® (T)	Wesley	YAMNAINE	CNSD Fontainebleau



Golf

■ Sportif de haut niveau

SDT [®] (T)	Léonard	BEM	CNSD Fontainebleau ■
SDT [®] (T)	Anyssia	HERBAUT	CNSD Fontainebleau ■
GEND (G)	Frédéric	ALBA	Brigade proximité GAN - 64
GEND (G)	Denis	BERNADOU	CIGEND Pau
QM 2 (M)	Vanessa	GOLF	GSBDD Toulon
CC1 (T)	Alexandre	LEFAY	1er RIMA Angoulême
SGT (A)	Vincent	NORMAND	BA 701 Salon de Provence
CDT (A)	Fabrice	ROND	BA 123 Orléans



Judo

■ Sportif de haut niveau

SDT [®] (T)	Alice	DELPLANQUE	CNSD Fontainebleau	+ 78 kg ■
SDT [®] (T)	Julian	KERMARREC	CNSD Fontainebleau	- 81 kg ■
GAV [®] (G)	Marine	LHENRY	Compagnie de Metz	- 48 kg ■
GAV [®] (G)	Joseph	TERHEC	GRGD Alencon	- 100 kg ■
GAV [®] (G)	Ludovic	CAVALERA	CRGD 77	- 73 kg
MOT (M)	Johanna	EROLA	BMP Marseille	- 57 kg
SGT (T)	Romain	GONNET	BSPP Paris	- 66 kg
1ère CL (T)	Louis	LAURENT	BSPP Paris	- 90 kg
SCH (T)	Morgane	LOHEZIC	1er RTP Cugnaux	- 52 kg
ASP (SSA)	Marie	MOULIN	HIA LEGOUEST Metz	- 70 kg
GAV (G)	Silvia	PLACE	BTA Palavas Les Flots	- 63 kg



CAP (T)	Saïd	EL MEDOULY	1er RE Aubagne
BCH (T)	Ahmed	EZZOBAYRI	93e RAM Varcès
MDLC® (T)	Eléna	KONOPLEVA FETIZON	40e RA Suippes
ICS (SSA)	Guylain	SCHMIED	CMA Mourmelon Antenne Sissonne



Natation

■ Sportif de haut niveau

GAV (G)	Charlotte	BONNET	CNSD Fontainebleau ■ 100m NL - 200m NL – Relais
BRIG (G)	Mélanie	HENIQUE	CNSD Fontainebleau ■ 50m NL - 100m NL - 50m Papillon - Relais
MDL (T)	Florent	MANAUDOU	CNSD Fontainebleau ■ 50m NL - 50m Dos - 50m Papillon - Relais
SDT (T)	Axel	REYMOND	CNSD Fontainebleau ■ 200m NL - 400m NL - 1 500m NL - Relais
MDL (G)	Karine	BILSKI	Brigade Nautique Telgruc sur Mer 200m NL - 50m Dos - 100m Dos
MDLC (G)	Coralie	CARBONERO	BRIGADE de St Jorioz -74 50m Brasse - 100m Brasse - 200m Brasse
1ère CL (T)	Gaetan	DROGUET	BSPP Paris 50m NL - 100m NL - 50m Papillon
MDL (G)	Elodie	GEORGES	SCGG du Var 50m - 100m - 200m Brasse - Relais
SCH (T)	Nicolas	GRATTEPANCHE	17e RGP Montauban 50m Dos - 100m Dos - 200m Dos - Relais
1ère CL (T)	Guillaume	JUDES	BSPP Paris 200m et 400m NL - 200m et 400m 4 N - Relais
SGT (A)	Audrey	LOMBARD	BA 125 Istres 50m - 100m - 200m Dos - 50m Papillon - 200m 4 N – Relais
Sap 1 CL (T)	Cyril	OLIER	BSPP Paris 50m Brasse - 100m Brasse - 200m Brasse -



Parachute

■ Sportif de haut niveau

CNE (A)	Estelle	CHAVARY	BA 118 Mont de Marsan	PA - Rempl. VR ■
SGT (A)	Maxime	DUPONT	BA 125 Istres	PA - VOLTIGE – VR ■
SGT (A)	Tanguy	MAHEU	BA 125 Istres	PA - VOLTIGE – VR ■
SDT® (T)	Léocadie	OLLIVIER DEPURY	CNSD Fontainebleau	PA - VOLTIGE – VR ■
ADJ (A)	Sébastien	CARBILLET	4ème RCH Gap	PA - VOLTIGE – VR ■
SCH (A)	Déborah	FERRAND	CNSD Fontainebleau	PA - VOLTIGE – VR ■
SGT (A)	Damien	GOURIOU	CNSD Fontainebleau	VIDEOMAN ■
SGT (A)	Laurence	HERVE	CNSD Fontainebleau	PA - VOLTIGE – VR ■
SCH (A)	Thomas	JEANNEROT	CNSD Fontainebleau	PA - VOLTIGE – VR ■
ADJ (T)	François	MARTZOLFF	CNSD Fontainebleau	PA - VOLTIGE – VR ■
SCH (A)	Stéphanie	TEXIER	CNSD Fontainebleau	PA - VOLTIGE – VR ■



Pentathlon Moderne

■ Sportif de haut niveau

GAV (G)	Valentin	BELAUD	CNSD Fontainebleau ■
BRI (G)	Elodie	CLOUVEL	CNSD Fontainebleau ■



Taekwondo

■ Sportif de haut niveau

SDT [®] (T)	Torann	MAIZEROI	CNSD Fontainebleau	- 74 kg ■
SDT [®] (T)	Mbar	NDIAYE	CNSD Fontainebleau	- 87 kg ■
SDT [®] (T)	Yasmina	AZIEZ	CNSD Fontainebleau	- 49 kg ■
AGIV (G)	Gwladys	EPANGUE	CNSD Fontainebleau	+ 73 kg ■
SDT [®] (T)	Floriane	LIBORIO	CNSD Fontainebleau	- 53 kg ■



Tir

■ Sportif de haut niveau

GEND (G)	Fabrice	DAUMAL	Garde Républicaine	Pistolet GC 25m ■
GEND (G)	Julien	VALTZ	BTA Vence	Pistolet GC 25m ■
CCH (T)	Christine	CHUARD	CNSD Fontainebleau	Carabine 300m ■
SDT [®] (T)	Céline	GOBERVILLE	CNSD Fontainebleau	Pistolet GC 25m ■
GEND (G)	Cyril	GRAFF	CNSD Fontainebleau	Carabine 300m ■
CCH (T)	Anthony	TERRAS	CNSD Fontainebleau	Skeet olympique ■
ADC (T)	Thierry	REDIENGER	CRRE Strasbourg	Pistolet GC 25m



Tir à l'arc

■ Militaire blessé ■ Sportif de haut niveau

CNE (T)	Eric	BAUDRIT	CSMV La Rochelle	■
PM (M)	Sébastien	DAVID	ECOFUS Lorient	■
ADJ (G)	Raphaël	PERRIRAZ	EGM 14/1 Satory	■
SDT [®] (T)	Romain	GIROUILLE	CNSD Fontainebleau	■



Triathlon

■ Sportif de haut niveau

CAP (T)	Emmie	CHARAYRON	CNSD Fontainebleau	■
CAP (T)	Pierre	LE CORRE	CNSD Fontainebleau	■
CCH (T)	Aurélien	RAPHAEL	CNSD Fontainebleau	■
SCH (T)	Guillaume	BOUCHARD	4e RCH Gap	
BCH (T)	Tomy	DEGHAM	93e RAM Varcès	
CAP (T)	Charlotte	MOREL	3e RAMA Canjuers	
SCH (T)	Estelle	PATOU	35e RI Belfort	



Calendrier des épreuves

	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Cérémonie ouverture										
Cérémonie clôture										
Athlétisme			F	F	F	F	F			
Basket		C	C	C	C	C	C	DF	F	
Boxe			Q	Q	Q	QF	DF		F	
Course orientation						F	F		F	
Cyclisme					F	F	F			
Escrime				F						
Foot F		Match		Match		Match			F	
Foot M	Match		Match		Match		Match		F	
Golf					C	C	C	F		
Judo		F		F	F					
Marathon										F
Natation						F	F	F	F	
Parachutisme		C	C	C	C	C	C	C	F	
Pentathlon Moderne					C	C	F	F	F	
Taekwondo							F	F	F	
Tir				F	F	F	F	F	F	
Tir à l'arc				C	C	C	F	F		
Triathlon									F	

C = Compétitions - **QF** = Quart de finales – **DF** = Demi-finales - **F** = Finales



L'emblème



MUNGYEONG KOREA 2015
6th CISM World Games
2015 경북문경 세계군인체육대회

Le **Samjoko**, emblème des Jeux mondiaux militaires Mungyeong 2015

Inspiré d'un animal imaginaire de la mythologie antique coréenne, le **Samjoko**, exprime par sa légèreté et sa force l'ambition de la Corée du Sud d'assurer avec succès le rôle de pays hôte.

Les mascottes

Haeron, le messager du soleil, symbole de la paix, de l'amitié et de l'harmonie.

Son nom est composé de deux mots coréens signifiant « joie, bonheur » (Raon) et « soleil » (Hae).



Haeroni, l'ange gardien du festival qui répand le bonheur et l'amour

Le suffixe « -ni » signifiant « proche » en coréen, a été rajouté au nom de son compagnon Haeron.

Le slogan

L'amitié ensemble,
La paix pour toujours

우정의 어울림, 평화의 두드림



Le Centre national des sports de la Défense (CNSD)



« Sports et Défense, des valeurs qui rassemblent »

Le **Centre national des sports de la Défense (CNSD)** est un organisme interarmées placé sous l'autorité du Chef d'état-major des armées. Créé le 1^{er} janvier 2006, il comprend l'École interarmées des sports (EIS) et le Centre sportif d'équitation militaire (CSEM) qui sont deux formations expertes dans le domaine de l'Entraînement physique militaire et sportif (EPMS). Il est commandé par le Commissaire aux sports militaires (CSM).

Garant du maintien en condition opérationnelle des militaires, le CNSD a pour mission, au niveau ministériel :

- de concevoir, d'animer, d'évaluer et de conduire les études sur la pratique des activités physiques, militaires et sportives dans les armées ;
- de participer à l'élaboration de la réglementation générale du sport militaire ;
- d'organiser et de coordonner les activités de sports équestres militaires ;
- d'organiser et de mettre en œuvre la formation du domaine « Entraînement physique militaire et sportif » (EPMS) au sein de l'École interarmées des sports et de la filière « sports équestres » au Centre sportif d'équitation militaire.

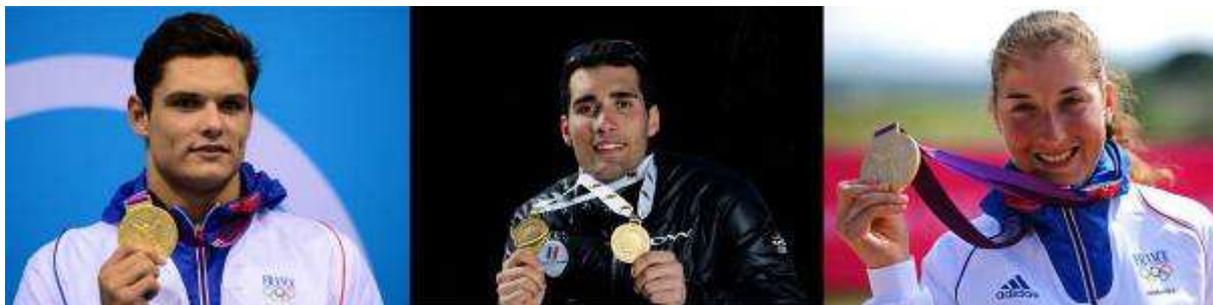
En lien avec les autres ministères, le CNSD développe la pratique sportive pour tous pour favoriser le lien « Armées/Nation » et gère les Sportifs de haut niveau de la Défense (SHND) placés sous la responsabilité du Commissaire aux sports militaires au sein d'une équipe appelée « **Armée de champions** ». Il favorise également la pratique sportive des militaires blessés en contribuant notamment à l'organisation des Rencontres militaires blessures et sports (RMBS).

Le CNSD travaille étroitement avec le ministère en charge des sports, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), responsable du sport de haut niveau, et les fédérations sportives.

En liaison avec l'armée de Terre, la Marine nationale, l'armée de l'Air et la Gendarmerie nationale, le CNSD organise également les championnats nationaux militaires et les rencontres internationales militaires en sports individuels et collectifs. De même, il participe aux instances sportives militaires étrangères (comme le Conseil international du sport militaire ou CISM) et contribue au rayonnement de la France en valorisant la politique des sports militaires du ministère de la Défense.



Les Sportifs de haut niveau de la Défense



La professionnalisation des armées a entraîné une modification de l'organisation du sport militaire. En 2002, le mythique Bataillon de Joinville, qui a accueilli plus de 21 000 athlètes en 45 ans, disparaît. Cette disparition a rendu nécessaire la mise en place d'un dispositif spécifique regroupant les Sportifs de haut niveau de la Défense (SHND).

Le 8 avril 2003, le ministre de la Défense et le ministre des Sports ont signé un accord-cadre pour le développement du sport de haut niveau et du sport de masse au sein des armées.

L'accord-cadre du 4 mars 2014 introduit plus de souplesse et d'adaptabilité dans le recrutement et la gestion des sportifs de haut niveau sur l'ensemble des disciplines sportives. 88 postes sont réservés aux sportifs de haut niveau, dont 72 postes de civils ou militaires pour le ministère de la Défense et 16 postes pour le ministère de l'Intérieur, auxquels pourront s'ajouter d'autres sportifs recrutés dans le cadre du dispositif « Handicap » du ministère de la Défense et le personnel militaire ayant accédé au haut niveau. Ils forment l'« **Armée de champions** », nom officiel de l'équipe, et sont placés sous la responsabilité du Commissaire aux sports militaires, commandant le Centre national des sports de la Défense.

Les sportifs servent de modèle en interne aux armées pour promouvoir la pratique du sport, essentielle au métier de militaire. Ils représentent également la Défense et ses valeurs dans la société civile, devenant le trait d'union entre l'armée et la Nation.

Depuis les Jeux olympiques d'Athènes en 2004, les Sportifs de haut niveau de la Défense ont remporté 14 médailles d'or, 10 médailles d'argent et 15 médailles de bronze. Aux Jeux paralympiques de Pékin de 2008 et de Londres de 2012, ils ont remporté 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze.





Les équipes de France militaires



Facteur dynamisant et indissociable de l'entraînement physique, la compétition permet à chacun de situer son niveau de performance, de stimuler sa volonté individuelle et/ou collective de progresser. Elle développe le goût de l'effort et favorise le dépassement de soi.

Par ailleurs, le respect des règles et de l'adversaire inhérent à toute compétition participe utilement au renforcement du savoir-être du militaire.

En outre, c'est un formidable outil de cohésion des unités et des équipages par l'opportunité des échanges produits. La compétition n'est pas seulement destinée à faire émerger une élite, elle doit être le reflet d'une pratique de masse. En effet, le rôle moteur de la compétition sera d'autant plus fort qu'elle rassemblera le plus grand nombre et qu'elle sera orientée vers des disciplines concourant directement à la préparation physique opérationnelle.

Par les échanges qu'elle favorise et l'épanouissement personnel qu'elle procure, la compétition est un levier essentiel à la condition du personnel militaire des armées. C'est donc naturellement que le sport d'élite occupe une place importante au sein du ministère de la Défense, à travers notamment le soutien des sélections nationales militaires.

Les valeurs sportives, intimement liées à la volonté de vaincre, sont des valeurs partagées par les militaires. Elles se retrouvent au quotidien dans la pratique de nos sportifs comme dans l'engagement opérationnel des soldats. Sportifs et militaires partagent donc un même objectif : la victoire.

Ces sportifs d'élite servent de modèle en interne aux armées pour promouvoir la pratique du sport et les valeurs, essentielles au métier de militaire. Ils témoignent de la jeunesse, du dynamisme et de la volonté de vaincre qui caractérisent le personnel de la Défense.



La réinsertion par le sport du militaire blessé

Le durcissement des opérations, observé depuis l'engagement des forces françaises en Afghanistan, a entériné l'augmentation des blessés physiques mais également psychiques. Reconnaisante des sacrifices consentis et des souffrances éprouvées par ses militaires blessés, la France a le devoir de les assister et de les accompagner dans leur parcours de réadaptation et de réinsertion sociale et professionnelle.

Afin de conforter cette démarche, le ministre de la Défense a signé le 4 mars 2014 avec le ministre de l'Intérieur, la ministre des Sports et la ministre chargée des personnes handicapées le renouvellement de l'accord-cadre sur le sport pour tous et le sport de haut niveau, enrichi d'un protocole au profit des militaires blessés. Cette convention quadripartite permettra notamment de mutualiser et de développer les expériences des différents ministères en matière d'accompagnement des blessés.

Aider les blessés à se reconstruire est une priorité du ministère de la Défense qui met en œuvre une approche globale, dans la durée, alliant accompagnement médical, professionnel, psychologique mais aussi social. Le sport contribue à cette réadaptation et occupe une place essentielle. Il est un formidable instrument de redécouverte du corps, qui favorise le dépassement de soi et cultive les liens sociaux. En permettant de repousser les barrières du handicap, qu'elles soient d'ailleurs physiques ou psychiques, le sport contribue à la reconstruction physique et psychologique des blessés. Il le fait d'une manière décisive, car il rend possible ce que l'on croyait devenu impossible.





Le projet « Sport 2020 »

La nouvelle politique des sports vise à l'inscrire dans une logique de performance, de satisfaction et de respect des besoins exprimés au sein du ministère de la Défense. Elle doit permettre :

- de structurer la gouvernance ministérielle des sports de la Défense ;
- d'améliorer le pilotage de la performance des sports de la Défense en s'appuyant sur des instances et outils de pilotage, visant à mieux fixer les orientations stratégiques, à allouer le bon niveau de ressources, à maîtriser les coûts et à mesurer l'atteinte des résultats de manière fiable ;
- de simplifier et d'encadrer la relation entre l'état-major des armées, le CNSD, et les armées, directions et services en clarifiant de façon précise les responsabilités ;
- de renforcer l'image du ministère de la Défense dans le grand public et le lien Armées/Nation en communiquant davantage sur les événements sportifs organisés en France ;
- de mieux satisfaire les besoins des forces armées dans la préparation opérationnelle et la réinsertion des militaires par le sport ;
- de renforcer la cohésion sociale entre le personnel civil et militaire du ministère de la Défense, facteur de progrès pour la condition du personnel.

Dans cette optique, suite au mandat précis sur les axes stratégiques de la politique renouvelée des sports confié par le ministre de la Défense au Commissaire aux sports militaires au printemps 2014, le CNSD a élaboré un projet intitulé *Sport 2020* reposant sur la poursuite de cinq objectifs :

- 1) conforter le sport comme pilier de la préparation opérationnelle et collective des armées, en développant la pratique sportive pour tous, outil de cohésion sociale et de santé publique ;
- 2) favoriser la pratique sportive des militaires blessés dans le cadre du protocole interministériel du 4 mars 2014 ;
- 3) mettre en place l'« Armée de champions » dans le cadre de l'accord-cadre interministériel du 4 mars 2014, en redéfinissant les modes de gestion, d'emploi et de suivi de la performance des SHND ;
- 4) accroître le rayonnement et la visibilité de l'action du ministère de la Défense par le développement de réseaux d'influence et le renforcement des liens avec les autres ministères, les comités compétents et le mouvement sportif, ainsi que par la valorisation des résultats des SHND et la mise en œuvre d'une stratégie de communication adaptée ;
- 5) élaborer et piloter localement le contrat de Partenariat public-privé (PPP) mis en place pour la réhabilitation des installations de Fontainebleau, tout en s'assurant de la performance et de la viabilité économique de ces infrastructures sportives renouvelées.